

Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage

Rapport annuel 2019

Table des matières

- 1. Fonds de garantie**
- 2. Marche des affaires**
- 3. Evolution du nombre de participants**
- 4. Contrôles de solvabilité**
- 5. Bilan et compte de résultat 2019**
- 6. Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation**

1. Fonds de garantie

Le Fonds de garantie garantit dans l'intérêt des consommateurs les versements effectués pour des voyages à forfait, tels que définis dans la loi fédérale sur les voyages à forfait, ainsi que le rapatriement des clients des voyagistes affiliés au Fonds. Par ailleurs, conformément au contrat de participation, il couvre le risque de ducroire pour les ventes de voyages de participants à participants, les prestations individuelles étant incluses.

Au cours de l'exercice sous revue, Rolf Weber (Stohl-Air Voyages SA) a rejoint les rangs du Conseil de fondation, au sein duquel il remplace Jacques Lathion (Lathion Voyages et Transports SA).

2. Marche des affaires

Le Fonds de garantie a géré deux nouveaux cas de faillite en 2019.

L'organisateur de séjours linguistiques Yalea Languages Schweiz AG, Zurich, a été mis en liquidation le 28 mars 2019. CHF 32'130 ont été versés au total afin de garantir les montants payés par 20 consommateurs pour des voyages à forfait.

Suite à la faillite de Krish Tours & Travels AG, Zurich, intervenue le 24 avril 2019, le Fonds de garantie a versé CHF 44'033 (charge nette) pour garantir les voyages de 60 consommateurs.

Les deux cas ont pu être réglés dans le cadre de la garantie déposée à titre individuel.

3. Evolution du nombre de participants

Le nombre de participants s'est réduit de 27 et celui des succursales et marques a augmenté de 1 au cours de l'année sous revue. 1'067 entreprises au total (succursales et marques comprises) étaient affiliées au Fonds de garantie au 31 décembre 2019.

4. Contrôles de solvabilité

La solvabilité des agences de voyages et des tour-opérateurs affiliés a fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle à l'interne sur la base des critères définis dans l'avenant au contrat. Ces contrôles systématiques constituent le volet le plus important de la gestion des risques pratiquée par la Fondation.

5. Bilan et compte de résultat 2019

Les recettes provenant des contributions annuelles et des taxes d'inscription ont augmenté de CHF 19'139 pour se fixer à CHF 1'196'626, ce qui correspond à une hausse de 1.6 % par rapport au précédent exercice. L'émolument pour frais administratifs, en léger recul par rapport à l'an dernier, a rapporté CHF 127'500.

Les produits des intérêts et des dividendes issus des placements financiers ont baissé de CHF 7'738 (-7 %) par rapport au précédent exercice pour se fixer à CHF 103'067. En 2019, année boursière marquée par une croissance générale, la Fondation a réalisé un gain de change de CHF 21'160 sur les placements financiers, qui s'accompagne d'un gain de change non réalisé de CHF 359'850. Les comptes 2019 affichent ainsi un résultat financier positif de CHF 484'077.

Les charges totales ont diminué de CHF 34'162 pour s'établir à CHF 1'146'326. Les frais de personnel et de conseil sont en légère baisse par rapport à l'an dernier.

Malgré les sinistres et surtout grâce à l'excellente année boursière, le compte de résultat boucle sur un excédent de recettes de CHF 679'659. Après attribution de cette somme aux provisions pour sinistres, le montant de ces dernières s'élève à CHF 6'048'470 (+12 %) début 2020.

L'organe de révision OPES confirme dans son rapport du 14 mai 2020 que la comptabilité a été tenue en bonne et due forme et qu'elle est conforme à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

6. **Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation (situation au 31.12.2019)**

Secrétariat

Fonds de garantie de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42, case postale, 8038 Zurich
Stefan Spiess (Directeur), Khatia Kosec (Rating Analyst) et
Anita Furrer (Adjointe administrative)
Tél. +41 44 488 10 70, info@garantiefonds.ch, www.garantiefonds.ch

Conseil de fondation

André Dosé, Président
Walther Güntesperger, Vice-président
Martin Wittwer, Vice-président
Rolf Besser, Licencié en droit
Daniel Bühlmann, Président de la commission financière
Rolf Helbling
Claude Luterbacher
Heinrich Marti
Rolf Weber
Dieter Zümpel

**Fondation du Fonds de garantie légal
de la branche suisse du voyage**



André Dosé, Président



Stefan Spiess, Directeur

Zurich, le 19 août 2020

Annexe au rapport annuel

Nombre de participants (situation au 31.12.2019)

Année	Participants	Succursales/ marques	Total
2019	477	590	1'067
2018	504	589	1'093

Nombre de participants par régions

Région	Participants, succursales/ marques comprises	Proportion en %
Suisse romande	218	20%
Berne	144	13%
Haut-Valais	13	1%
Bâle	62	6%
Mittelland	98	9%
Suisse centrale	104	10%
Tessin	24	2%
Grisons	22	2%
Ville de Zurich	138	13%
Canton de Zurich / Nord-est de la Suisse	181	17%
Suisse orientale	63	6%
Nombre total de participants, succursales comprises	1'067	100%

Faits et chiffres (indications en CHF)

Exercice	2019	2018	2017
Nombre de participants, succursales/marques comprises	1'067	1'093	1'110
Contributions	1'186'126	1'163'987	1'135'613
Bénéfices/pertes de cours sur placements (réalisés)	21'160	-17'227	40'860
Bénéfices/pertes comptables sur placements (non réalisés)	359'850	-118'578	251'210
Honoraires du Conseil de fondation (conseils juridiques compris)	90'696	91'527	91'908
Bénéfice d'exploitation	668'877	108'505	580'906
Paiements pour sinistres en faveur de consommateurs/tour-opérateurs	79'284	617'322	92'708
Paiements pour sinistres après déduction des prestations de garantie	0	183'991	-585
Constitution de provisions pour sinistres	679'659	0	581'491
Dissolution de provisions pour sinistres	0	-75'486	0
Provisions pour sinistres	6'048'470	5'368'810	5'444'296
Assurance pour gros sinistres	6'000'000	6'000'000	6'000'000
Prestations de garantie spécifiques aux entreprises	62'982'000	55'225'000	55'195'000
Chiffre d'affaires total déclaré (basé sur les chiffres de l'an dernier)	5.47 mia.	5.27 mia.	4.99 mia.